

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 07867
Numéro SIREN : 915 166 045
Nom ou dénomination : 2SF - Société des services Fiduciaires

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2023 sous le numéro de dépôt 911

2023(2111

2SF – Société des Services Fiduciaires

Société par actions simplifiée au capital de 12.000.000 euros

Siège social : 3, rue du Général Compans – 93500 Pantin

915 166 045 RCS Bobigny

(la « **Société** »)

**ACTE SOUS SEING PRIVE
CONSTATANT LES DECISIONS DES ASSOCIES
EN DATE DU 16 DECEMBRE 2022**

Les soussignés :

BNP PARIBAS, société anonyme au capital de 2.468.663.292 euros, dont le siège social est situé 16, boulevard des Italiens – 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 662 042 449, détenant quarante-mille (40.000) actions de la Société, représentée par Messieurs Christophe Aliome et Nicolas Draux, dûment habilités aux fins des présentes ;

EURO-INFORMATION, société par action simplifiée, au capital de 53.212.140 euros, dont le siège social est situé 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen – 67000 Strasbourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 312 730 674, détenant quarante-mille (40.000) actions de la Société, représentée par Monsieur Frantz Rublé, dûment habilité aux fins des présentes ; et

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, société anonyme au capital social de 1.062.354.722,50 euros, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann – 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 552 120 222, détenant quarante-mille (40.000) actions de la Société, représentée par Monsieur Andre Gardella, dûment habilités aux fins des présentes ;

ci-après dénommés ensemble les « **Associés** »,
seuls associés de la Société,

ont pris les décisions suivantes :

À titre ordinaire

Première décision

Les Associés,

décident en application de l'article 19 et de l'article 16.5 des statuts de la Société, de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes, le cabinet :

**KPMG SA
Tour Egho
2, avenue Gambetta CS 60055
92066 Paris La Defense Cedex**

Conformément à la loi, leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2028 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027 soit le sixième exercice comptable. Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

Deuxième décision
(Pouvoirs pour les formalités)

Les Associés **confèrent** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte sous signature privée, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et autres. Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

Le présent acte est signé le 16 décembre 2022, par le biais du service de signature électronique mis en place par DocuSign (dont la politique de certification est disponible à l'adresse : <https://www.docusign.fr/societe/politiques-de-certifications>), conformément aux articles 1366 à 1368 du Code civil, chacun des signataires s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur qu'une signature manuscrite.

DocuSigned by:

2BF2C8A853424BB...

DocuSigned by:

1089C142DBF0495...

BNP PARIBAS

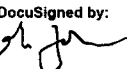
dûment représentée par Monsieur
Christophe Aliome et Nicolas Draux

DocuSigned by:

5CC6336C665249D...

EURO-INFORMATION

dûment représentée par Monsieur
Frantz Rublé

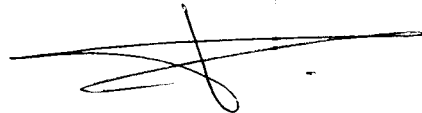
DocuSigned by:

9F808054406846C...

SOCIETE GENERALE

dûment représentée par Monsieur
Andre Gardella

*Document certifié
conforme à l'original.*

*Olivier Fournier
Président 2SF*



2SF - Société des Services Fiduciaires
S.A.R.L. au capital de 12 000 000 €
916 166 045 R.C.S. Bobigny
3, Rue du Général COMPANS
93500 PANTIN
N° de TVA FR2518100044

Paris, le 4 janvier 2022

**ATTESTATION D'INSCRIPTION
SUR LA LISTE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

La présente attestation numérique est automatiquement créée par le système informatique du H3C à partir de la liste des commissaires aux comptes prévue à l'article L. 822-1 du code de commerce qui est établie par le H3C et publiée sur son site Internet en application de l'article R. 822-13 du même code.

Ce document numérique directement issu du système informatique du H3C établit que la société :

**KPMG SA
Tour Egho
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Defense Cedex**

est inscrite sur la liste des commissaires aux comptes depuis 1970 sous le numéro 90090019.

La présente attestation est délivrée informatiquement pour valoir ce que de droit.



KPMG S.A.
9 avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

Notre réf : GTC/CW/221223

Les Associés
2SF – Société des Services Fiduciaires
3, rue du Général Compans
93500 Pantin

Schiltigheim, le 19 décembre 2022

Nomination aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire

Les Associés,

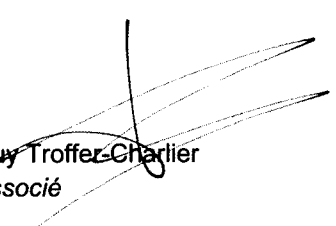
Nous avons l'honneur de vous informer par la présente que nous acceptons votre proposition de faire nommer notre cabinet en qualité de commissaire aux comptes titulaire de votre société lors des décisions des associés qui se sont tenues le 16 décembre 2022.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les informations et précisions suivantes :

- KPMG S.A. est une société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à Directoire et Conseil de Surveillance, membre français du réseau KPMG constitué d'entités indépendantes affiliées à KPMG International Limited. KPMG International Limited est une société de droit anglais (« *private company limited by guarantee* ») qui ne propose pas de services aux clients.
- Notre cabinet n'a pas procédé, au cours des deux derniers exercices, à la vérification d'opérations d'apports ou de fusion de votre société ou des sociétés que celle-ci contrôle au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.
- Notre cabinet ne tombe sous le coup d'aucune des incompatibilités prévues par le Code de commerce.
- Préalablement à l'acceptation de cette mission, nous avons vérifié que son accomplissement est compatible avec les règles de notre Code de déontologie.

Nous restons à votre disposition pour apporter toute information complémentaire souhaitée.

Nous vous prions d'agréer, Les Associés, nos salutations distinguées.


Guy Troffer-Charlier
Associé